



**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉCOLOGIE et
MINISTÈRE DES EAUX, FORÊTS, CHASSE ET PÊCHE**

**ATELIER D'ÉLABORATION DE LA FICHE D'IDENTIFICATION
DU PROJET DANS LE CADRE DU FINANCEMENT DU FONDS
POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL**

**Projet de gestion multi-paysage des ressources de la biodiversité
par les produits forestiers non ligneux**



23 octobre 2012

**Hôtel Somba,
Bangui, République Centrafricaine**

RAPPORT FINAL

**Avec l'appui du Projet GCP/RAF/441/GER
financé par le Ministère fédéral allemand de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Protection des Consommateurs**

**RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN AFRIQUE CENTRALE
À TRAVERS LA GESTION DURABLE DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX**

Novembre 2012

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉCOLOGIE et
MINISTÈRE DES EAUX, FORETS, CHASSE ET PÊCHE**

**ATELIER D'ÉLABORATION DE LA FICHE D'IDENTIFICATION
DU PROJET DANS LE CADRE DU FINANCEMENT DU FONDS
POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL**

**Projet de gestion multi-paysage des ressources de la biodiversité
par les produits forestiers non ligneux**

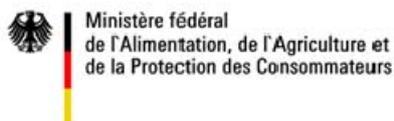
23 octobre 2012

**Hôtel Somba,
Bangui, République Centrafricaine**

RAPPORT FINAL

**Avec l'appui du Projet GCP/RAF/441/GER
financé par le Ministère fédéral allemand de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Protection des Consommateurs**

**RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN AFRIQUE CENTRALE
À TRAVERS LA GESTION DURABLE DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX**



Novembre 2012

Ce rapport fait partie d'une série de documents de travail du Projet GCP/RAF/441/GER sur le «Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux» (PFNL).

Ce document a été réalisé avec l'aide financière du Ministère Fédéral d'Allemagne pour l'Alimentation, l'Agriculture et la Protection des Consommateurs. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de la FAO et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position du Ministère fédéral de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Protection des Consommateurs.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Le document exprime les opinions de l'auteur et ne reflète pas nécessairement celles de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

SOMMAIRE

SOMMAIRE	v
ABRÉVIATIONS	vi
1. Introduction	1
1.1. Contexte	1
1.2. Objectifs.....	2
2. Ouverture et bureau de l'atelier	3
3. Présentations de l'atelier	5
3.1. Acquis du projet GCP/RAF/441/GER	5
3.2. Élaboration et composantes du Projet PFNL du FEM	7
3.3. Échanges.....	10
Travaux en groupes	11
Feuille de route	13
ANNEXES	14
Annexe 1 : Programme de l'atelier	14
Annexe 2 : Discours conjoints des Ministres des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche et de l'Environnement et Écologie par le Directeur de Cabinet par intérim des Eaux et Forêts, Chasse et Pêche	15
Annexe 3 : Grandes lignes de l'allocation du Représentant résident par intérim de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.....	17
Annexe 4 : Liste des participants.....	18
Annexe 5 : Présentations PowerPoint	20

ABRÉVIATIONS

ADM	: Analyse et Développement des Marchés
AGDRF	: Agence de Gestion Durable des Ressources Forestière
APA	: Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages
BD	: Biodiversité
CC	: Changement Climatique
CCN	: Comité Consultatif National
CDB	: Convention sur la Diversité Biologique
CEDIFOD	: Centre de Documentation, Information et Formation pour le Développement
CERPHAMETA	: Centre de Recherche en Pharmacopée Traditionnelle
COMIFAC	: Commission des Forêts d'Afrique Centrale
DS	: Dégradation des sols
DSRP	: Document de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM/GEF	: Fonds Mondial pour l'Environnement / Global Environmental Fund
FIP/PIF	: Formulaire d'Identification du Projet / Project Identification Form
GDF	: Gestion Durable des Forêts
GDS	: Gestion Durable des Sols
GES	: Gaz à Effet de Serre
GTBAC	: Groupe de Travail Biodiversité de l'Afrique Centrale
MEE	: Ministère de l'Environnement et de l'Ecologie
MEFCP	: Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche
MPE	: Ministère du Plan et de l'Économie
ONG	: Organisation Non-Gouvernementale
PDE	: Plan de Développement d'Entreprise
PFNL	: Produits Forestiers Non Ligneux
PGPRF	: Programme de Gestion Participative des Ressources Forestières
PIB	: Produit Intérieur Brut
PME(F)	: Petites et Moyennes Entreprises (Forestières)
PMI	: Petite et Moyenne Industrie
PPG	: Project Preparation Grant
RCA	: République Centrafricaine
REDD+	: Réduction des Émissions résultant du Déboisement et de la Dégradation des forêts dans les pays en développement
SGT	: Sous-Groupe de travail
SIM	: Système d'Information sur les Marchés
SNPA	: Stratégie Nationale et Plan d'Action
STAR	: Système Transparent d'Allocation des Ressources
UTCATF	: Utilisation des Terres, Changement d'Affectation des Terres et Foresterie

1. Introduction

1.1. Contexte

Le 23 octobre 2012 s'est tenu dans la salle de conférence de l'Hôtel SOMBA à Bangui, l'atelier d'élaboration de la Fiche d'Identification (FIP) du «Projet de gestion multi-paysage des ressources de la biodiversité par les produits forestiers non ligneux», prévu pour le financement par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM). Cet atelier a été conjointement organisé par le Ministère de l'Environnement et de l'Ecologie et le Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche avec l'appui technique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à travers son projet GCP/RAF/441/GER «Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux», et l'appui financier du Ministère Fédéral d'Allemagne pour l'Alimentation, l'Agriculture et la Protection des Consommateurs.

Plusieurs participants ont pris part à cet atelier au rang desquels se trouvent les Responsables et Cadres des Ministères et Institutions étatiques, les Maires, les Représentants des Communautés locales, de la Société civile, des ONG, associations et autres acteurs impliqués.

L'atelier a eu pour objectif d'identifier les idées d'un Projet qui fera suite au Projet GCP/RAF/441/GER qui a été financé par le Gouvernement allemand et exécuté en République Centrafricaine (RCA), au Congo et au Gabon d'octobre 2009 à janvier 2013 dans le but du «Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux».

En RCA, le projet a permis de :

- Diffuser les connaissances techniques et les pratiques améliorées pour développer les PFNL et les thèmes liés aux aliments provenant des forêts, notamment l'Essessang (*Ricinodendron heudelotii*), le karité (*Vitellaria paradoxa*), le miel, le koko (*Gnetum spp.*) ;
- Revoir le cadre politique, légal et institutionnel en matière de PFNL ;
- Préparer l'internalisation des Directives sous-régionales sur la gestion durable des PFNL d'origine végétale en Afrique centrale de la COMIFAC dans la loi forestière et les textes réglementaires régissant le secteur PFNL ;
- La formulation d'une Stratégie nationale et Plan d'actions de développement du secteur PFNL ;
- Le renforcement des capacités des PMEFL sur les sites pilotes pour améliorer l'organisation, la production, la transformation, la commercialisation et le marketing des PFNL ayant une meilleure valeur ajoutée.

Le financement du Gouvernement allemand arrivera à terme en janvier 2013. Cependant, le niveau d'éradication de la pauvreté à travers les PFNL n'est pas encore consolidé. Ce premier Projet GCP/RAF/441/GER sur les PFNL revêt un caractère innovant à travers la diffusion de nouveaux outils qui demandent du temps pour produire un impact réel au sein des communautés. C'est dans cette optique que le gouvernement centrafricain, à travers le Ministère de l'Environnement et de l'Écologie, a accepté d'allouer le Fonds STAR dans le cadre de la Convention sur la Biodiversité en vue de faciliter la mise en œuvre de la politique nationale en matière de PFNL et la consolidation des acquis du Projet GCP/RAF/441/GER.

1.2. Objectifs

L'objectif global de cet atelier était d'identifier les idées de projet devant faciliter la mise en œuvre de la politique nationale en matière de PFNL, et consolider les acquis du Projet GCP/RAF/441/GER, en s'appuyant sur des activités des parties prenantes impliquées dans le secteur PFNL en Centrafrique.

Les objectifs spécifiques de cet atelier ont été :

- D'informer et d'échanger avec les participants sur le FEM et les Fonds STAR en général, les procédures pour bénéficier des fonds STAR et le processus de préparation du document de projet, notamment la préparation de la FIP et du document du projet ;
- D'échanger sur les enjeux que les PFNL présentent en matière de sécurité alimentaire, de lutte contre la pauvreté et la protection de la diversité biologique ;
- Échanger avec les acteurs sur l'élargissement de l'aire géographique couvert par le Projet GCP/RAF/441/GER à d'autres zones ;
- De définir les objectifs, les résultats attendus et les activités du projet PFNL FEM ;
- De formuler les conditions de collaboration et une feuille de route pour une bonne préparation du document de projet PFNL FEM.

2. Ouverture et bureau de l'atelier

La cérémonie d'ouverture de l'atelier, présidée par Monsieur Dominique NGONGBA NGOUADAKPA, Inspecteur Central en matière d'Administration et Finances, Représentant du Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche, a été ponctuée de deux allocutions, notamment :

- Le mot de bienvenue, prononcé par Monsieur Marc ABDALA BIN KULELEMBA, Représentant Résident a.i. de la FAO en Centrafrique ;
- Le discours d'ouverture, par Monsieur Dominique NGONGBA NGOUADAKPA.

Dans son discours d'ouverture, le Représentant du Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche a pris la parole aux noms du Ministre en charge des forêts et de celui de l'environnement pour indiquer que les travaux de cet atelier s'inscrivent dans la politique du Gouvernement centrafricain, exprimée dans l'axe 2 du Document de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP II), relatif à la relance économique et à l'intégration régionale à travers la promotion des grappes de croissance, notamment le développement et l'expansion du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique, en vue d'accroître le revenu de la plus grande partie de la population centrafricaine vivant essentiellement en milieu rural.

Il a aussi rappelé que le «Projet de gestion multi-paysage des ressources de la biodiversité par les produits forestiers non ligneux» pour lequel l'atelier a été organisé, fait suite au projet GCP/RAF/441/GER qui a débuté en janvier 2010 en RCA et dont les activités prendront fin en janvier 2013.

Ensuite le Représentant du Ministre a également énuméré les activités clés qui ont été mises en œuvre dans le cadre du projet GCP/RAF/441/GER. Il s'agit notamment de :

- L'analyse du cadre politique, légal et institutionnel en matière des PFNL ;
- L'étude de base sur les PFNL dans l'Ouham et la Lobaye ;
- L'internalisation des Directives sous-régionales sur la gestion durable des PFNL d'origine végétale en Afrique centrale de la COMIFAC dans la loi forestière et les textes réglementaires régissant le secteur PFNL ;
- La création d'un Comité Consultatif National sur les PFNL ;
- La diffusion des connaissances techniques et des pratiques améliorées pour développer les PFNL, notamment l'essessang (*Ricinodendron heudelotii*), le karité (*Vitellaria paradoxa*), le koko (*Gnetum spp.*) et le miel ;
- La formulation d'une stratégie nationale et plan d'actions de développement du secteur PFNL ;
- Le renforcement des capacités des Petites et Moyennes Entreprises Forestières (PMEF) sur les sites pilotes pour améliorer l'organisation, la production, la transformation, la commercialisation et le marketing des PFNL ayant une meilleure valeur ajoutée ;
- L'étude de faisabilité d'un système d'information sur les marchés (SIM) des PFNL.

A cet effet il a, par ailleurs, mentionné que malgré les trois (3) années d'efforts axés sur l'amélioration des moyens d'existence des communautés basée sur les PFNL, beaucoup reste encore à faire dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

Ainsi, le Représentant du Ministre a exhorté les participants choisis sur la base de leurs compétences respectives et expériences avérées à faire montre de sérieux dans l'identification des activités du projet en conception, en vue d'obtenir les résultats attendus. Pour terminer ses propos, il a indiqué que les actions futures qui seront menées dans le cadre de ce projet doivent refléter la vision des communautés et du Gouvernement en matière de gestion durable des ressources naturelles.

Sur ce, il a déclaré ouvert l'atelier d'identification des idées de projet «Gestion multi-paysage des ressources de la biodiversité par les produits forestiers non ligneux» qui fera suite au projet GCP/RAF/441/GER financé par le Gouvernement allemand.

Après la photo de famille a été prise et les Officiels se sont retirés. A la reprise des travaux, le bureau de l'atelier a été mis en place et composé ainsi qu'il suit :

- Modérateur : Monsieur Florent ZOWOYA, Régisseur ECOFAUNE ;
- Rapporteur : Monsieur Maxime Thierry DONGBADA-TAMBANO, Juriste au Ministre de l'Environnement et de l'Écologie ;
- Rapporteur adjoint : Monsieur Styve DENGUIADE, Enseignant à l'Université de Bangui.

Aussitôt après la mise en place du bureau, l'agenda de l'atelier a été adopté sans amendement.

3. Présentations de l'atelier

S'agissant des communications, trois présentations ont été faites sur les thématiques suivantes :

- Les acquis du projet GCP/RAF/441/GER «Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux», par Madame Juliane MASUCH, Consultante de la FAO, basée à la Coordination régionale du projet GCP/RAF/441/GER ;
- Le processus d'élaboration de la fiche d'identification pour les produits forestiers non-ligneux en RCA, par Monsieur Florian STEIERER, Officier forestier FAO ;
- Les grandes lignes du FIP PFNL RCA et la feuille de route, par Florian STEIERER.

3.1. Acquis du projet GCP/RAF/441/GER

Sur la première communication, l'intervenante a présenté d'abord les généralités du projet 441, ensuite les acquis du projet et enfin les perspectives.

Elle a indiqué qu'il s'agit d'un projet financé par le Gouvernement Allemand et mis en œuvre par les Gouvernements du Gabon, de la République du Congo et de la République Centrafricaine, d'octobre 2009 à janvier 2013. En RCA, le projet a été exécuté sur deux sites pilotes, notamment la Lobaye et l'Ouham.

Les objectifs globaux du projet consistent à :

- Mieux conserver et gérer les PFNL par le biais d'une participation active et la responsabilisation des parties prenantes grâce à l'application d'un cadre juridique amélioré ;
- Améliorer les conditions de vie et le niveau de sécurité alimentaire des ménages dépendants des forêts, en particulier des groupes les plus vulnérables, grâce à la réalisation des principes du droit à l'alimentation et au développement de petites entreprises viables économiquement.

Quant aux acquis du projet en RCA, l'oratrice a énuméré les activités qui ont été mises en œuvre. Il s'agit de :

L'amélioration du cadre stratégique, institutionnel et légal des PFNL, réalisée à travers :

- L'analyse des aspects socio-économiques, de gestion durable des PFNL, de cadre politique, légal et institutionnel ;
- La formulation d'une Stratégie nationale et Plan d'actions de développement du secteur PFNL (ateliers de pré-validation et de validation de la SNPA-PFNL organisés) ;
- La sensibilisation des membres du Comité consultatif sur le droit à une alimentation adéquate et les liens avec les PFNL (Boîte à outils COMIFAC) ;
- La création et l'opérationnalisation d'un Comité consultatif national sur les PFNL par Arrêté ministériel ;
- La création d'un Service de valorisation et d'un Service de promotion des PFNL au sein de l'organigramme du Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche ;

- l'internalisation des « Directives sous-régionales sur la gestion durable des PFNL d'origine végétale en Afrique centrale » de la COMIFAC et du droit à une alimentation adéquate dans la loi forestière et les textes réglementaires régissant le secteur PFNL, à travers des proposition d'amendement d'articles de la loi forestière relatives aux infractions et sanctions en matière des PFNL et l'insertion des taxes sur les PFNL dans la loi de finances (ateliers de pré-validation et de validation des propositions organisées).

La promotion des chaînes de valeur PFNL en faveur des communautés locales, réalisée à travers :

- L'analyse de l'utilisation des PFNL et leurs bénéfices socio-économiques dans les sites pilotes ainsi que les circuits de commercialisation (études de base) ;
- La promotion de l'utilisation d'Essessang (*Ricinodendron heudelotii*) pour la consommation directe et/ou la vente (formation sur les techniques de valorisation et organisation d'une vente groupée) ;
- Le renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises forestières (PMEF), notamment sur la compréhension des chaînes de valeur, les calendriers de production en fonction d'une zone, les prix et les marchés, la dynamique des groupes (ADM) et la comptabilité simplifiée (à réaliser) ;
- La création de nouvelles PMEF et l'appui à la formulation des Plan de développement d'entreprise (PDE) par les PMEF existantes (75 PMEF créées avec 1200 entrepreneurs au total) ;
- La possibilité de la mise en place d'un Système d'information sur les marchés (SIM) PFNL afin de fournir des informations sur l'offre et la demande des PFNL clefs et les prix (étude de faisabilité) ;
- L'appui à la production apicole et la commercialisation du miel (visite d'un opérateur économique congolais ; voyage d'étude entre les deux sites pilotes et formation des apiculteurs, à réaliser) ;
- La capitalisation des meilleures techniques / pratiques de collecte, transformation, conditionnement et conservation des PFNL (en cours).

La gestion durable des PFNL, réalisée à travers :

- La promotion de la domestication de koko (*Gnetum* spp.) dans la Lobaye (formation et mise en place des pépinières communautaires) ;
- L'essai de domestication de *Dorstenia* spp. dans la Lobaye;
- L'appui à l'élaboration des plans de gestion participative pour le karité et le koko (en cours).

L'appui à la recherche et la formation professionnelle : Cela a été réalisé par l'octroi de trois bourses d'études (domestication et chaîne de valeur de *Gnetum* spp., inventaire des champignons) et la facilitation de deux stages de perfectionnement professionnel.

Concernant les perspectives, l'oratrice a précisé que les acquis du projet PFNL FAO sont visibles mais il reste beaucoup à faire. Il s'agit notamment de :

- Élargir les zones d'intervention au-delà des deux sites pilotes du projet PFNL FAO ;
- Répondre aux sollicitations d'appui des communautés reçues par le projet PFNL FAO ;

- Insérer le projet PFNL FEM dans les activités des Ministères et des partenaires, en vue de l'étendre sur d'autres régions et toucher plus de communautés.

3.2. Élaboration et composantes du Projet PFNL du FEM

Concernant la deuxième communication relative au processus d'élaboration de la fiche d'identification pour les produits forestiers non-ligneux en RCA, l'Officier forestier de la FAO a présenté les quatre objectifs stratégiques du FEM, à savoir :

- **Objectif stratégique 1** : Préserver, utiliser et gérer durablement la biodiversité, les écosystèmes et les ressources naturelles au niveau mondial, en tenant compte des effets prévus du changement climatique ;
- **Objectif stratégique 2** : Réduire les risques mondiaux liés au changement climatique en stabilisant les concentrations atmosphériques de GES grâce à des mesures de réduction des émissions et en aidant les pays à s'adapter au changement climatique, notamment à la variabilité du climat ;
- **Objectif stratégique 3** : Promouvoir la bonne gestion des substances chimiques tout au long de leur cycle de vie afin de réduire au minimum leurs effets sur la santé humaine et sur l'environnement mondial ;
- **Objectif stratégique 4** : Renforcer les capacités nationales et régionales et les conditions favorisant la protection de l'environnement mondial et le développement durable.

L'orateur a aussi indiqué que l'allocation «STAR» (Système Transparent d'Allocation des Ressources) détermine le montant de ressources qu'un pays peut obtenir du FEM pendant FEM-5 pour des projets dans les domaines d'intervention «biodiversité», «atténuation des changements climatiques» et «dégradation des sols».

Le montant total de l'allocation pour les projets STAR en RCA est de 5,43 millions de dollars EU, répartis de la manière suivante : Biodiversité (1 680 000 \$EU), Changement Climatique (2 000 000 \$EU) et Dégradation des sols (1 750 000 \$EU). Il s'agit des projets suivants :

- Projet de gestion multi-paysage des ressources de la biodiversité par les produits forestiers non-ligneux, pour un montant de 2,5 million de dollars américains ;
- Projet de mise en place d'un système d'alerte précoce, pour un montant de 2,5 millions de dollars américains.

Ensuite il a présenté les étapes d'élaboration du projet PFNL qui sont :

- Idée de projet (lettre d'endossement du Ministère de l'Environnement et de l'Écologie) – juillet 2012 ;
- Conception du projet – FAO et parties prenantes – FIP & financement PPG – octobre à décembre 2012 ;
- Approbation du FIP – Point focal technique FEM en RCA : déc. 2012/janv. 2013 ;
- Examen de la FIP & du financement PPG par le Secrétariat du FEM, inscription dans un programme de travail et approbation par le Conseil : février 2013 ;
- Préparation du projet – FAO : 2013 ;
- Descriptif du projet – FAO – projets de grande ou de moyenne envergure (activités habilitantes) (modèles) : 2014 ;
- Examen par le Secrétariat du FEM, agrément/approbation par le Directeur général et information du Conseil : 2014.

Par ailleurs, il a présenté les propositions des objectifs, des composantes, des résultats, des produits et des activités du futur Projet «Projet de gestion multi-paysage des ressources de la biodiversité par les produits forestiers non ligneux».

Ces objectifs se présentent en ces termes : *les ressources de la biodiversité centrafricaine à travers les PFNL sont conservées et gérées d'une manière durable et contribuent à la diversification des moyens d'existences de la population.*

Cependant, quatre composantes ont été proposées pour le projet, lesquelles sont récapitulées dans le tableau ci-dessous.

La valorisation des PFNL		
Résultat escompté	Produits escomptés	Activités
<p>1. La valorisation des PFNL diversifie les sources de revenus pour les ménages et améliore les moyens d'existences des communautés locales.</p>	<p>1.1.1. Les PMEFL sont promues, leur capacité entrepreneuriale et technologique renforcée et elles ont l'accès aux micros finances.</p> <p>1.1.2. Un système d'information sur les marchés PFNL est mis en place et fonctionnel.</p> <p>1.1.3. Les technologies appropriées pour une meilleure transformation des PFNL sont améliorées et appliquées</p>	<p>a. Mettre le SIM et le rendre opérationnel en vue de l'amélioration des informations sur les marchés des PFNL ;</p> <p>b. Promouvoir la commercialisation transfrontalière des PFNL ;</p> <p>c. Mettre en valeur certains produits forestiers non ligneux connus ou non pour la commercialisation ;</p> <p>d. Promouvoir les technologies de transformation des PFNL ;</p> <p>e. Créer et renforcer les PMEFL ;</p> <p>f. Promouvoir l'accès au micro finances des PMEFL.</p>

La gestion durable des PFNL		
Résultats escomptés	Produits escomptés	Activités
<p>2.1. Les PFNL sont gérées de manière durable et participative par les communautés dépendant de la forêt et/ou vivant autour des aires protégées.</p> <p>2.2. La plantation des arbres à PFNL augmente le stock de carbone, améliore la fertilité du sol ainsi que la disponibilité des PFNL.</p>	<p>2.1.1. Les techniques de domestication sont maîtrisées et appliquées par les communautés.</p> <p>2.1.2. Les plans de gestion sont mis en œuvre par les communautés.</p> <p>2.1.3. Les techniques de collecte durable des PFNL sont maîtrisées et appliquées.</p> <p>2.2.1. Les arbres à PFNL sont utilisés dans le reboisement et l'afforestation communautaire</p>	<p>a. Promouvoir la domestication des PFNL;</p> <p>b. Réaliser et mettre en œuvre les plans de gestion des PFNL;</p> <p>c. Promouvoir le reboisement/afforestation communautaire à base des arbres à PFNL;</p> <p>d. Consolider et vulgariser les techniques de collectes durables des PFNL.</p>

Le renforcement du cadre légal et institutionnel		
Résultat escompté	Produits escomptés	Activités
<p>3.1. Les textes légaux sont appliqués et respectés pour une gestion durable des PFNL</p> <p>3.2. Les institutions gouvernementales appuient les communautés locales dans la gestion durable et la valorisation des PFNL.</p> <p>3.3. Les activités des parties prenantes PFNL sont mises en œuvre de manière plus efficace.</p>	<p>3.1.1. Les parties prenantes ont une meilleure connaissance des textes légaux et des outils pour la gestion durable des forêts.</p> <p>3.2.1. Les cadres des institutions gouvernementales disposent des capacités pour une gestion durable et une valorisation des PFNL.</p> <p>3.3.1 Les acteurs du secteur PFNL harmonisent leurs interventions et travaillent en synergie avec les initiatives sous régionales (SGT-PFNL au sein du GTBAC de la COMIFAC).</p>	<p>a. Diffuser et vulgariser des outils pour la gestion durable des forêts basée sur une approche des Droits de l'Homme;</p> <p>b. Vulgariser les textes légaux sur les PFNL auprès des parties prenantes;</p> <p>c. Renforcer les capacités des cadres des institutions gouvernementales impliqués dans le secteur PFNL;</p> <p>d. Maintenir un échange (CCN) des acteurs impliqués dans le secteur PFNL.</p>

Le suivi et évaluation des PFNL		
Résultat escompté	Produits escomptés	Activités
<p>4.1. Les connaissances des ressources en PFNL améliorent la gestion durable de la biodiversité.</p>	<p>4.1.1. Les normes d'inventaires qualitatif et quantitatif sont définies et appliquées.</p> <p>4.1.2. Les zones de production des PFNL connues et les ressources en PFNL inventoriées.</p> <p>4.1.3. Les flux de commercialisation des PFNL sont maîtrisés.</p>	<p>a. Définir les normes d'inventaires qualitatif et quantitatif des PFNL;</p> <p>b. Réaliser les inventaires qualitatif et quantitatif des PFNL dans les zones de production;</p> <p>c. Mettre en place un système de suivi des PFNL commercialisés.</p>

3.3. Échanges

Il est important de noter que toutes ces présentations en plénière ont été suivies des débats et échanges constructifs dont découlent les principales préoccupations / questions ci-après, à savoir :

- La pérennisation des acquis du projet GCP/RAF/441/GER ;
- L'extension de la zone d'action au-delà des sites pilotes du projet GCP/RAF/441/GER;
- L'évaluation quantitative et qualitative des PFNL à travers un inventaire multi-ressource ;
- La promotion des chaînes de valeur des PFNL ;
- La détermination d'une base légale pour la taxation des PFNL ;
- La réalisation des études en vue d'asseoir une méthodologie appropriée pour l'évaluation des PFNL ;
- L'insertion d'autres thématiques aux composantes du projet de gestion multi-paysage des ressources de la biodiversité par les produits forestiers non ligneux ;
- La création des bureaux régionaux de gestion du projet sur le territoire national ;
- La collaboration avec les partenaires des Forêts Modèles sur les méthodes d'évaluation des PFNL;
- La mise en adéquation des ressources disponibles et les ambitions du projet ;
- La création d'une cellule de communication pour un meilleur suivi et évaluation du projet.

Travaux en groupes

Les autres questions ont été renvoyées dans les travaux en groupes. A cet effet, quatre groupes de travail ont été constitués pour engager une première réflexion sur les activités et produits de chaque composante du projet, afin que les parties prenantes puissent identifier et communiquer leurs contributions à la réalisation des activités du projet PFNL FEM. Ces groupes ont eu pour tâches de :

- Discuter et proposer des activités et des produits attendus pour atteindre le/s résultat/s attribué/s à chaque groupe de travail (environ trois à cinq produits) ;
- Discuter et proposer des indicateurs pour la vérification d'atteinte du/des résultat/s attribué/s à chaque groupe de travail (environ un à trois indicateurs) ;
- Échanger sur les projets/activités complémentaires des partenaires PFNL et spécifier les montants et les types (nature/subvention) des contributions complémentaires des partenaires PFNL au projet PFNL FEM.

Après échanges, les différents groupes ont présenté la substance de leurs travaux en séance plénière.

Restitution par le groupe 1 : Valorisation des PFNL

Ce groupe a défini trois indicateurs de résultat escompté, à savoir :

- Le nombre d'acteurs impliqués dans la filière PFNL a augmenté ;
- Tous les PFNL dans les zones du projet sont identifiés et commercialisés ;
- La valorisation des PFNL contribue significativement aux PIB ;

Les produits escomptés ont été complétés par ce qui suit :

- Tous les acteurs par type de produits sont organisés et un système d'information sur les marchés PFNL est mis en place et fonctionnel ;
- Le reboisement à grandes échelles à base des espèces d'arbres producteurs de PFNL est effectif ;
- Les acquis sur les PFNL sont capitalisés et pérennisés ;

En plus des six activités préalablement retenues dans le cadre du projet, le groupe1 en a ajouté sept autres qui sont :

- Organiser les acteurs en fonction des types de produits ;
- Renforcer davantage les capacités des acteurs ;
- Construire des magasins de stockage, de conservation et de conditionnement ;
- Nouer et renforcer le partenariat entre les acteurs ;
- Promouvoir la commercialisation nationale et transfrontalière des PFNL ;
- Restaurer à grande échelle tous les espaces dégradés avec les arbres producteurs de PFNL ;
- Intensifier la domestication des PFNL.

Restitution par le groupe 2 : Gestion durable des PFNL

Ce groupe a défini les indicateurs suivants pour le résultat escompté :

- 5000 hectares de terrain reboisé chaque année (régénération forestière) ;
- Disponibilité des PFNL sur les marchés.

Les activités complémentaires proposées sont les suivantes :

- Organiser et former la population pour une gestion durable et responsable des PFNL ;
- Tenir les bulletins mensuels et les données statistiques des PFNL.

Restitution par le groupe 3 : Renforcement du cadre légal et institutionnel

Ce groupe a retenu comme indicateur de résultat escompté: un nombre élevé des communautés de base qui appliquent et respectent les textes légaux en matière d'exploitation des PFNL.

Restitution par le groupe 4 : Évaluation et suivi du potentiel des PFNL

Ce groupe a réfléchi sur le thème intitulé suivi et évaluation des PFNL, lequel a été reformulé en ces termes : évaluation et suivi du potentiel des PFNL. Il a mentionné les indicateurs suivants pour le résultat escompté :

- La liste et la quantité des PFNL par catégorie et par région sont connues ;
- Le plan de gestion de chaque PFNL est disponible et fonctionnel.

En ce qui concerne les produits escomptés, les amendements apportés donnent la lecture suivante :

- Les normes d'inventaires qualitatif et quantitatif sont adoptées et appliquées ;
- Les données d'inventaire par zones de production des PFNL sont connues ;
- Les flux de commercialisation et la gestion rationnelle des PFNL sont maîtrisés.

La troisième activité a été amendée. Au lieu de : mettre en place un système de suivi des PFNL commercialisés ; Lire : mettre en place un système de gestion rationnelle des PFNL commercialisés.

Le groupe 4 a ajouté les institutions ci-après à la liste des acteurs intéressés par le projet :

- Département de Botanique du CERPHAMETA / Université de Bangui ;
- L'Agence de Gestion Durable des Ressources Forestière (AGDRF) ;
- Direction Générale des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche ;
- Direction Générale de l'Environnement ;
- Direction Générale du Commerce ;
- Direction Générale des Petites et Moyennes Entreprises.

Les rapports des quatre groupes ont été adoptés avec amendements.

Feuille de route

La feuille de route présentée par Monsieur Florian Steierer prévoit les étapes suivantes :

- Élaboration du formulaire d'identification du projet (FIP) par la FAO sur la base des résultats de l'atelier et des rencontres bilatéraux (octobre-novembre 2012) ;
- Traduction du formulaire en français et consultation avec les parties prenantes en RCA, y compris le Point Focal FEM (novembre-décembre 2012) ;
- Intégration des commentaires pays et finalisation du formulaire par la FAO (décembre 2012-janvier 2013) ;
- Approbation interne du formulaire par les experts FEM de la FAO (janvier-février 2013) ;
- Soumission du formulaire au FEM pour commentaire et approbation (à partir de février 2013).

En perspectives, l'orateur a mentionné que l'approbation du formulaire d'identification du projet par le FEM permettra d'entamer la formulation du projet avec les détails sur les activités et les zones d'interventions (document du projet), au cours de 2013.

ANNEXES

Annexe 1 : Programme de l'atelier

Horaires	Libellé
08:30 – 09:00	Accueil et installation des participants
09:00 – 09:30	Cérémonie d'ouverture officielle 1) Mot de Bienvenue et d'introduction par le Modérateur 2) Discours conjoint d'ouverture par les Représentants du Ministre des Eaux et Forêts et du Ministre de l'Environnement.
09:30 – 10:00	Suspension et retrait des officiels - Pause café
10:00 – 10:30	Discussion et adoption de l'ordre du jour de l'atelier Présentation des participants et leurs activités PFNL
10:30 – 11:30	Présentations introductives <ul style="list-style-type: none">• Présentation des acquis du Projet GCP/RAF/441/GER (Juliane Masuch, Consultante à la Coordination régionale, et Bruno Bokoto de Semboli, Coordonnateur national)• Présentation du Processus d'élaboration du PIF PFNL (Florian Steierer, Officier forestier FAO)
11:30 – 12:30	Discussion générale et constitution des groupes de travail sur les composantes et les objectives du PIF PFNL et les activités/contributions complémentaires des partenaires
12:30 – 13:30	Pause déjeuné
13:30 – 15:00	Groupes de travail
15:00 – 16:00	Restitution des travaux en plénière, présentation des activités/contributions complémentaires des partenaires au projet PFNL FEM
16:00 – 16:15	Pause café
16:15 – 17:30	Présentation des grandes lignes du PIF PFNL RCA et de la feuille de route (Florian Steierer) Discussions et adoption de la feuille de route
17h30	Clôture de l'Atelier

Annexe 2 : Discours conjoints des Ministres des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche et de l'Environnement et Écologie par le Directeur de Cabinet par intérim des Eaux et Forêts, Chasse et Pêche

Monsieur le Représentant de la FAO, Distingués invités, Mesdames, Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que je vous adresse, au nom de Son Excellence Monsieur Emmanuel BIZOT, Ministre des Eaux et Forêts, Chasse et Pêche et de son Excellence François NAHOYAMA Ministre de l'Environnement et de l'Écologie, mes chaleureuses salutations et vous exprime ma gratitude pour avoir bien voulu répondre à notre invitation de participer au présent atelier d'élaboration de la fiche d'identification du Projet «*de gestion multi-paysage des ressources de la biodiversité par les produits forestiers non ligneux*». En effet ce projet fera suite au Projet GCP/RAF/441/GER «*Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux*» qui a débuté ses activités en RCA depuis Janvier 2010 et arrivera à termes en Janvier 2013.

Permettez-moi Mesdames et Messieurs de rappeler les activités clés qui ont été mise en œuvre pendant le Projet 441 :

- Revue du cadre politique, légal et institutionnel en matière de PFNL ;
- Etude de base sur les PFNL dans l'Ouham et la Lobaye ;
- l'internalisation des Directives sous-régionales sur la gestion durable des PFNL d'origine végétale en Afrique centrale de la COMIFAC dans la loi forestière et les textes réglementaires régissant le secteur PFNL ;
- Création d'un Comité Consultatif National (CCN) sur PFNL organe de relai national du Sous-Groupe de Travail sur les Produits Forestiers Non Ligneux au sein du Groupe de Travail sur la Biodiversité en Afrique Centrale (GTBAC) ;
- Diffusion des connaissances techniques et des pratiques améliorées pour développer les PFNL notamment l'essessang (*Ricinodendron heudelotii*), le karité (*Vitellaria paradoxa*), le miel, le koko (*Gnetum spp.*) ;
- formulation d'une Stratégie nationale et Plan d'actions de développement du secteur PFNL ;
- Renforcement des capacités des PMEF sur les sites pilotes pour améliorer l'organisation, la production, la transformation, la commercialisation et le marketing des PFNL ayant une meilleure valeur ajoutée ;
- Etude de faisabilité d'un système d'Information sur les marchés sur les marchés des PFNL.

Après ces trois années d'effort axé sur l'amélioration des moyens d'existence des communautés sur la base d'une gestion durable des ressources naturelles, aujourd'hui nous estimons que beaucoup reste à faire car la pauvreté est encore là.

Monsieur le Représentant de la FAO, Distingués invités,

Le travaux de cet atelier s'inscrit dans la politique du Gouvernement de la République Centrafricaine que dirige son Excellence le Pr. Faustin Archange TOADERA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement sous la Très Haute impulsion de son Excellence François BOZIZE YANGOUVONDA Président de la République Chef de l'Etat, exprimée dans le Document de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP II) relatif à l'axe 2 concernant la Relance économique et l'intégration régionale à travers la promotion des grappes de croissance, notamment le développement et l'expansion du secteur agro Sylvopastoral et halieutique en vue d'accroître le revenu de la plus grande partie de la population centrafricaine vivant essentiellement en milieu rural.

Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

Votre participation à cet atelier permettra d'exprimer votre vision en tant que partie prenante et jauger de la pertinence des activités de terrain et des résultats attendus de ce Projet. Je saisis l'occasion qui m'est offerte pour exhorter les experts ici présents à faire montre de sérieux dans l'identification des activités et des résultats attendus dans les travaux en groupe, car vous conviendrez avec moi qu'il s'agit d'une étape importante car les actions futures qui seront menées refléteront la vision de la République Centrafricaine. Soyez sereins et déterminés dans vos analyses et travaillez surtout dans un esprit critique et non de critique. Apportez des contributions édifiante à pour cette idée de Projet.

Tout en souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare au nom de leurs excellences Monsieur le Ministre des Eaux et Forêts, Chasse et Pêche et de celui de l'environnement et de l'écologie, ouvert l'atelier de l'élaboration des idées de Projet «de gestion multi-paysage des ressources de la biodiversité par les produits forestiers non ligneux».

Je vous remercie.

Annexe 3 : Grandes lignes de l'allocation du Représentant résident par intérim de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Monsieur le Représentant du Ministre des Eaux Forêts, Chasse et Pêche,

Monsieur le Représentant du Ministre de l'Environnement et de l'Écologie,

Messieurs les Directeurs généraux,

Distingués Invités,

Chers Participants,

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un plaisir renouvelé que je prends la parole au nom de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à l'occasion de cet atelier d'élaboration des Idées de Projet «de gestion multi-paysage des ressources de la biodiversité par les produits forestiers non ligneux».

Depuis 2010, la FAO a fourni un appui technique à la République Centrafricaine à travers le financement du Ministère Fédéral Allemand de l'alimentation, de l'Agriculture et de la Protection des Consommateurs dans le cadre du Projet GCP/RAF/441/GER «Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux ». En effet, ce Projet a été financé pour une période de trois (3) années, arrive à termes en janvier 2013. Actuellement il est temps de penser à la consolidation des acquis de ce projet.

C'est dans ce contexte que la FAO a été sollicitée par le Ministère de l'Environnement et de l'Écologie à appuyer le gouvernement de la République Centrafricaine dans la formulation et la mise en œuvre d'un Projet «de gestion multi-paysage des ressources de la biodiversité par les produits forestiers non ligneux» dans le cadre du financement du Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM).

Le présent atelier s'inscrit dans le cadre de l'approche participative du FEM qui mets les différentes parties prenantes du futur projet au centre du processus d'élaboration des activités et résultats escomptés ainsi que de l'objectif du projet futur afin d'éviter l'inadéquation de ce projet futur au contexte socioéconomique centrafricain.

A cet effet les résultats de cet atelier permettront davantage aux acteurs concernés du secteur PFNL de s'approprier des différents processus de la mise en place de ce projet favorable au développement du secteur PFNL en République Centrafricaine.

Avant de terminer mes propos, Messieurs les Représentants du Ministre, je voudrais saisir cette occasion pour réaffirmer la volonté de la FAO de poursuivre son assistance à la République Centrafricaine dans tous les domaines visant à la réduction de la faim et de la malnutrition par la voie d'une gestion responsable des ressources naturelles.

Je vous remercie.

Annexe 4 : Liste des participants

N°	Nom, Prénom	Institution	Fonction	Village
1	KAKANGAZE Hermine	CEDIFOD	Coordonnatrice	Bangui
2	SOMBO Alphonse		PDS Mobama	Bgandou
3	NGOMBEGOUOKO Ignace		Représentant du PDS Bale-loko	Loko-SCAD
4	BOBOYA Michel Martial	CIMAC-RCA Journaliste	Correspondant Radio Ndeke Luka	Mbaïki
5	NGBAHOUYA Pierre-Hervé	Ministère PME/PMI	Cadre	Bangui
6	MOLEKPO Gilbert	Ministère de l'environnement	Chef de service	Bangui
7	YANLOMA Judith	MEE	Cadre	Bangui
8	GANDOKO Albert	MEFCP	Expert national chargé de la légalité	Bangui
9	BOMBOGNA Mauricette	MPE	Cadre	Bangui
10	MOUSSA Daniel	MEFCP	Chef de service de la valorisation des PFNL	Bangui
11	BOULALA Patrice Firmin	CERPHAMETA	Chef de département	Bangui
12	DENGUEADHE-K Steve	CERPHAMETA	Directeur	Bangui
13	BEINA Denis	CERPHAMETA	Chercheur et consultant Projet PFNL	Bangui
14	YOUTOUZOU TOUDJOUBE Berthe	OFE	Présidente	Paoua
15	NGANDO Yvon	Union Européenne	Chargé de programmes	Bangui
16	HOULTEMENE Luc	DRF N°3	Directeur Régional	Bossangoa
17	MAYOUNGA Aimé	MEE	Directeur Eco. Soc. Dév. local	Bangui
18	ADOUM Abdoulaye	Maire	PDS	Mongoumba
19	KOMOBAYA Youssouf	MECFP	DR N°1 Eaux et Forêts	Mbaïki
20	TOMBE Jules	PGPRF	Chargé d'étude	Bangui
21	TITO Basile	PGPRF	Expert National	Bangui
22	NDODANE Charly	MEFCP	Inspecteur des EFCP, Point focal local PFNL	Bossangoa
23	MOLEMBE Alexis Gabin	MEFCP	Inspecteur de la Lobaye	Mbaïki
24	MEDI Augustin	MEFCP	DEPSED	Bangui
25	ZOUNGBAKE Luc	Forêt Modèle	SG/CP	Mbaïki
26	DILLA Bertrand	MEFCP	Chef de cantonnement forestier, DR No. 1,	Mbaïki

			Point focal PFNL	
27	BARACEL Justine	ONFR	Secrétaire	Bangui
28	KADDAS BOUNDIO Louis Martin	MEFCP	CET-APV/FLEGT	Bangui
29	ZAMA Edouard	MEFCP	CET-APV/FLEGT	Bangui
30	MOKAMANEDE Pamela	FAO	Stagiaire au projet PFNL	Bangui
31	KOUAGOU Yolène	FAO	Stagiaire au projet PFNL	Bangui
32	DONGBA TAMBONA Maxime	MEE	Cadre	Bangui
33	DOTTE Geoffroy	Le DEMOCRATE	Journaliste	Bangui
34	ALLE Gérard	FAO	Ingénieur forestier Stagiaire	Bangui
35	MAÏTOL Dieudonné	MEFCP	CE/OEFB-RCA	Bangui
36	Sœur YALINGAO Claire	Bé oko Membré	Présidente	Bossangoa
37	SOMBO Sylvère	MEFCP	Cadre à la DEPA	Bangui
38	WANEYOMBO Bruno	MEFCP	Cadre au PGPRF, Consultant Projet PFNL	Bangui
39	GOGA Emmanuel	MEFCP	Chef service vulgarisation	Bangui
40	Pasteur NDONGOU Jean Baptiste	CIONGCA	SGA	Bangui
41	MBARO Théodore	MEFCP	BGEFCP/CN/PAFPFN	Bangui
42	YADJIN Lin	MEE	Cadre	Bangui
43	HONDET Elodie Annette	FAO	Stagiaire au projet PFNL	Bangui
44	MOKOBO Michel	AFADI	Président	Mbaïki
45	IGNALIMO Anselme	FAO	Administrateur au projet PFNL	Bangui
46	BIZZO Freddy	CCIMA	Cadre à la DEIE	Bangui
47	MASUCH Juliane	FAO	Consultante à la Coordination régionale du projet PFNL	Yaoundé
48	STEIERER Florian	FAO	Officier Forestier	Rome
49	ZOWOYA Florent	ECOFAC	Expert national	Bangui
50	NGOUMBANGO Emmanuel	FAO	Consultant juriste Projet PFNL	Bangui

Annexe 5 : Présentations PowerPoint

Acquis du projet GCP/RAF/441/GER « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux »

Par Juliane Masuch, Consultante à la Coordination régionale, et Bruno Bokoto de Semboli, Coordonnateur en RCA du Projet GCP/RAF/441/GER

Processus d'élaboration de la fiche d'identification pour les produits forestiers non ligneux en RCA

Par Florian Steierer, Officier forestier de la FAO





Acquis du projet GCP/RAF/441/GER
« Renforcement de la sécurité alimentaire en
Afrique centrale à travers la gestion durable
des produits forestiers non ligneux »

Par

Juliane Masuch, Consultante à la Coordination régionale,
 et Bruno Bokoto de Semboli, Coordonnateur en RCA

Projet financé par


 Ministère National
 de l'Agriculture et de la Pêche

23/10/2012 Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des PFNL 1




Plan de la présentation

1. Généralités du projet
2. Acquis du projet en RCA
3. Perspectives

23/10/2012 Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des PFNL 2




1. Généralités du projet

Financé par le Gouvernement Allemand

Mis en œuvre par les Gouvernements du Gabon, de la République du Congo et de la République Centrafricaine

Durée: Octobre 2009 à Janvier 2013

Approche d'intervention sur trois niveaux: sous-régional (COMIFAC), national et local avec deux sites pilotes par pays, notamment la Lobaye et l'Ouham en RCA

23/10/2012 Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des PFNL 3




1. Généralités du projet

Les Projets de la FAO en Afrique Centrale sur les Produits Forestiers Non Ligneux et la Sécurité Alimentaire



23/10/2012 Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des PFNL 4




1. Généralités du projet

Objectifs globaux du projet

- Mieux conserver et gérer les PFNL par le biais d'une participation active et la responsabilisation des parties prenantes grâce à l'application d'un cadre juridique amélioré;
- Améliorer les conditions de vie et le niveau de sécurité alimentaire des ménages dépendants des forêts, en particulier des groupes les plus vulnérables, grâce à la réalisation des principes du droit à l'alimentation et au développement de petites entreprises viables économiquement.

23/10/2012 Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des PFNL 5




2. Acquis du projet en RCA

Amélioration du cadre stratégique, institutionnel et légal PFNL:

- Analyses des aspects socio-économiques, de gestion durable des PFNL, de cadre politique, légal et institutionnel (équipe de consultants);
- Formulation d'une Stratégie nationale et Plan d'actions de développement du secteur PFNL (ateliers de pré-validation et validation de la SNPA-PFNL),
- Sensibilisation des membres du Comité consultatif sur le droit à une alimentation adéquate et les liens avec les PFNL (Boîte à outils COMIFAC).

23/10/2012 Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des PFNL 6



2. Acquis du projet en RCA



Amélioration du cadre stratégique, **institutionnel** et légal PFNL:

- Création et opérationnalisation d'un Comité consultatif national sur les PFNL (arrêté);
- Création d'un Service de valorisation et d'un Service de gestion durable en matière de PFNL (lobbying).

23/10/2012 Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des PFNL 7



2. Acquis du projet en RCA



Cadre légal: Internalisation des « Directives sous-régionales sur la gestion durable des PFNL d'origine végétale en Afrique centrale » de la COMIFAC et du droit à une alimentation adéquate dans la loi forestière et les textes réglementaires régissant le secteur PFNL:

- Revue du cadre politique, légal et institutionnel en matière de PFNL (rapport d'analyse);
- Proposition des articles à amender de la loi forestière et l'insertion d'un budget et des taxes PFNL dans la loi de finances (ateliers de pré-validation et de validation des propositions).

23/10/2012 Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des PFNL 8



2. Acquis du projet en RCA



Promouvoir les chaînes de valeur PFNL en faveur des communautés locales

- Analyses de l'utilisation des PFNL et leur bénéfices socio-économiques dans les sites pilotes ainsi que les circuits de commercialisation (études de base);
- Promotion de l'utilisation d'Essessang (*Rhiconodendron heudelotii*) pour la consommation directe et/ou la vente (formation sur les techniques de valorisation et organisation d'une vente groupée);

23/10/2012 Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des PFNL 9



2. Acquis du projet en RCA



Promouvoir les chaînes de valeur PFNL en faveur des communautés locales

- Renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises forestières (PMEF), notamment sur la compréhension des chaînes de valeur, les calendriers de production en fonction d'une zone, des prix et des marchés, sur la dynamique des groupes (ADM) et la comptabilité simplifiée (à réaliser);
- Création des nouvelles PMEF et appui à la formulation des Plan de développement d'entreprise (PDE) par les PMEF existantes/créées (75 PMEF avec 1200 entrepreneurs en total fin juin 2012).

23/10/2012 Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des PFNL 10



2. Acquis du projet en RCA



Promouvoir les chaînes de valeur PFNL en faveur des communautés locales

- Proposer des possibilités de mise en place d'un Système d'information (SIM) sur les marchés PFNL afin de fournir des informations sur l'offre et la demande existant et les prix (étude de faisabilité);
- Appui à la production apicole et la commercialisation du miel (réalisé: visite d'un opérateur économique congolais; à réaliser: voyage d'étude entre les deux sites pilotes et formation des apiculteurs);
- Capitalisation des meilleures techniques de collecte, transformation, conditionnement et conservation des PFNL (en cours).

23/10/2012 Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des PFNL 11



2. Acquis du projet en RCA



Gestion durable des PFNL

- Promouvoir la domestication de koko (*Gnetum* spp.) dans la Lobaye (formation et mise en place des pépinières école et des pépinières communautaires);
- Essais de domestication de *Dorstenia* spp. dans la Lobaye;
- Appui à l'élaboration des plans de gestion participative pour karité et *Gnetum* spp. (en cours).

Appui à la recherche et la formation professionnelle

- Octroi de trois bourses d'études (domestication et chaîne de valeur de *Gnetum* spp., inventaire des champignons) et facilitation de deux stages de perfectionnement professionnel.

23/10/2012 Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des PFNL 12



3. Perspectives



Les acquis du projet PFNL FAO sont visible mais il reste beaucoup à faire...

- Elargir les zones d'intervention sur la base des deux sites pilotes du projet PFNL FAO,
- Répondre aux sollicitations d'appui des communautés reçues par le projet PFNL FAO,
- Concerter le projet PFNL FEM avec les activités des ministères et des partenaires

... vers un projet PFNL FEM étendu sur d'autres régions et touchant plus des communautés.



Merci pour votre aimable attention!



Processus d'élaboration de la fiche d'identification pour les produits forestiers non-ligneux en RCA

Florian Steierer
Food and Agriculture Organisation
of the United Nations



Plan de la présentation

- Objectifs stratégiques du FEM
- Allocation STAR proposés en RCA
- Alignement du projet PFNL proposé aux domaines d'intervention du FEM
- Étapes d'élaboration du projet PFNL
- Propositions des objectifs, composantes, résultats, produits et activités du projet PFNL



Objectifs stratégiques pendant FEM-5 (1-2)

Objectif stratégique 1 – Préserver, utiliser et gérer durablement la biodiversité, les écosystèmes et les ressources naturelles au niveau mondial, en tenant compte des effets prévus du changement climatique.

Objectif stratégique 2 - Réduire les risques mondiaux liés au changement climatique :

- 1) en stabilisant les concentrations atmosphériques de GES grâce à des mesures de réduction des émissions ; et
- 2) en aidant les pays à s'adapter au changement climatique, notamment à la variabilité du climat.



Objectifs stratégiques pendant FEM-5 (3-4)

Objectif stratégique 3 – Promouvoir la bonne gestion des substances chimiques tout au long de leur cycle de vie afin de réduire au minimum leurs effets sur la santé humaine et sur l'environnement mondial.

Objectif stratégique 4 – Renforcer les capacités nationales et régionales et les conditions favorisant la protection de l'environnement mondial et le développement durable



Allocation «STAR»

Le **Système Transparent d'Allocation des Ressources** détermine le montant de ressources qu'un pays peut obtenir du FEM pendant FEM-5 pour des projets dans les domaines d'intervention «biodiversité», «atténuation des changements climatiques» et «dégradation des sols».



Allocation STAR pour la RCA

- Montant total de 5,43 millions de dollars EU

Biodiversité	Changement Climatique	Dégradation des sols
1 680 000 \$EU	2 000 000 \$EU	1 750 000 \$EU

- Liberté d'utilisation des fonds (<7 M \$EU)

Agence d'exécution:
FAO – formulation et mise en œuvre des projets FEM

Projets STAR proposés en RCA

- Projet de gestion multi-paysage des ressources de la biodiversité par les produits forestiers non-ligneux (PFNL) pour un montant de 2,5 million de dollars américains.
- Projet de mise en place d'un système d'alerte précoce pour un montant de 2,5 millions de dollars américains.

Alignement du projet PFNL proposé aux domaines d'intervention du FEM

The diagram consists of two overlapping circles. The left circle is blue and labeled 'Stratégie nationale plan d'action des PFNL en RCA'. The right circle is green and labeled 'Domaines d'intervention du FEM'. The overlapping area in the center is labeled 'Projet PFNL'.

Biodiversité – [BD]

- Renforcer la viabilité des dispositifs d'aires protégées.
- Prendre systématiquement en compte la biodiversité dans les zones terrestres et marines et les secteurs d'activité économique.
- Renforcer les capacités de mise en œuvre du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques.
- Renforcer les capacités d'accès aux ressources génétiques et de partage des avantages (APA).
- Intégrer les obligations au titre de la CDB aux processus de planification nationale par le biais d'activités habilitantes.

Changement Climatique – [CC]

- Promotion de la démonstration, de la mise en service et du transfert de technologies innovantes à faible intensité de carbone
- Promotion de la transformation du marché de la maîtrise de l'énergie dans le secteur de l'industrie et du bâtiment
- Promotion de l'investissement dans les technologies exploitant les énergies renouvelables
- Promotion des réseaux de transports urbains basse consommation et peu polluants
- Promotion de la préservation et de l'accroissement des stocks de carbone par la gestion rationnelle de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie
- Appui des activités habilitantes et du renforcement des capacités

Dégradation des sols - [DS]

- Maintenir ou améliorer le flux des services fournis par les agro-écosystèmes pour préserver durablement les moyens de subsistance des populations locales
- Produire des flux durables de services d'écosystèmes forestiers dans les zones arides, semi-arides et subhumides en préservant durablement les moyens de subsistance des populations tributaires des forêts
- Réduire les pressions exercées sur les ressources naturelles du fait des utilisations concurrentes des sols à l'échelle paysagère
- Renforcer les capacités à appliquer les outils de gestion évolutive à la gestion durable des sols (GDS)

FEM-5 GDF/REDD+ mesures incitatives

\$750 million allocation STAR → BUT: \$1000 million investissements en forêts ← \$250 million mesures incitatives pour GDF/REDD+

Allocations STAR: BD, CC, DS

Projet PFNL rentre dans toutes les domaines d'intervention & montant du projet de 2,5 million \$EU

Montant global pour le projet PFNL: 3,3 M \$EU

Subvention additionnelle GDF/REDD+ en ratio 3:1 soit environ 0,8 M \$EU

GDF/REDD+



Gestion durable des forêts [GDF/REDD+]

1. Réduction des pressions exercées sur les ressources forestières et production de flux durables de services d'écosystème forestier
2. Renforcement du cadre propice à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dues au déboisement et à la dégradation des forêts et augmentation des réserves de carbone résultant des activités dites UTCATF.



Étapes d'élaboration du projet PFNL

- Idée de projet (lettre d'endossement du MEE) – juillet 2012
- Conception du projet – FAO et parties prenantes – FIP & financement PPG – octobre à décembre 2012
- Approbation du FIP – Point focal technique FEM en RCA – décembre 2012/janvier 2013
- Examen de la FIP & du financement PPG par le Secrétariat du FEM, inscription dans un programme de travail et approbation par le Conseil – février 2013
- Préparation du projet – FAO – 2013
- Descriptif du projet – FAO – projets de grande ou de moyenne envergure (activités habilitantes) (modèles) – 2014
- Examen par le Secrétariat du FEM, agréement/approbation par le DG et information du Conseil – 2014



Propositions des objectifs, composantes, résultats, produits et activités du projet PFNL



Objectifs du projet

Les ressources de la biodiversité centrafricaine à travers les PFNL sont conservées et gérées d'une manière durable et contribuent à la diversification des moyens d'existences de la population.



Composantes du projet

1. Valorisation des PFNL
2. Gestion durable des PFNL
3. Renforcement du cadre légal et institutionnel
4. Suivi et évaluation des PFNL

1. Valorisation des PFNL

Résultat escompté	Produits escomptés	Activités
1. La valorisation des PFNL diversifie les sources de revenus pour les ménages et améliore les moyens d'existences des communautés locales.	<p>1.1.1. Les PMEFS sont promues, leur capacité entrepreneuriale et technologique renforcée et elles ont l'accès aux micros finances.</p> <p>1.1.2. Un système d'information sur les marchés PFNL est mis en place et fonctionnel.</p> <p>1.1.3. Les technologies appropriées pour une meilleure transformation des PFNL sont améliorées et appliquées</p>	<p>a. Mettre le SIM et le rendre opérationnel en vue de l'amélioration des informations sur les marchés des PFNL ;</p> <p>b. Promouvoir la commercialisation transfrontalière des PFNL ;</p> <p>c. Mettre en valeur certains produits forestiers non ligneux connus ou non pour la commercialisation ;</p> <p>d. Promouvoir les technologies de transformation des PFNL ;</p> <p>e. Créer et renforcer les PMEFS ;</p> <p>f. Promouvoir l'accès au micro finances des PMEFS.</p>

2. Gestion durable des PFNL

Résultat escompté	Produits escomptés	Activités
<p>2.1. Les PFNL sont gérées de manière durable et participative par les communautés dépendant de la forêt et/ou vivant autour des aires protégées.</p> <p>2.2. La plantation des arbres à PFNL augmente le stock de carbone, améliore la fertilité du sol ainsi que la disponibilité des PFNL.</p>	<p>2.1.1. Les techniques de domestication sont maîtrisées et appliquées par les communautés.</p> <p>2.1.2. Les plans de gestion sont mis en œuvre par les communautés.</p> <p>2.1.3. Les techniques de collecte durable des PFNL sont maîtrisées et appliquées.</p> <p>2.2.1. Les arbres à PFNL sont utilisés dans le reboisement et l'afforestation communautaire</p>	<p>a. Promouvoir la domestication des PFNL;</p> <p>b. Réaliser et mettre en œuvre les plans de gestion des PFNL;</p> <p>c. Promouvoir le reboisement/afforestation communautaire à base des arbres à PFNL;</p> <p>d. Consolider et vulgariser les techniques de collectes durables des PFNL.</p>

3. Renforcement du cadre légal et institutionnel

Résultat escompté	Produits escomptés	Activités
<p>3.1. Les textes légaux sont appliqués et respectés pour une gestion durable des PFNL</p> <p>3.2. Les institutions gouvernementales appuient les communautés locales dans la gestion durable et la valorisation des PFNL.</p> <p>3.3. Les activités des parties prenantes PFNL sont mises en œuvre plus efficace.</p>	<p>3.1.1. Les parties prenantes ont une meilleure connaissance des textes légaux et des outils pour la gestion durable des forêts.</p> <p>3.2.1. Les cadres institutionnels gouvernementales disposent des capacités pour une gestion durable et valorisation des PFNL.</p> <p>3.3.1. Les acteurs du secteur PFNL harmonisent leurs interventions et travaillent en synergie avec les initiatives sous régionales (SGT-PFNL au sein du GTBAC de la COMIFAC).</p>	<p>a. Diffuser et vulgariser des outils pour la gestion durable des forêts basée sur une approche des Droits de l'Homme;</p> <p>b. Vulgariser les textes légaux sur les PFNL chez les parties prenantes;</p> <p>c. Renforcer les capacités des cadres des institutions gouvernementales impliqués dans le secteur PFNL;</p> <p>d. Maintenir échange (CCN) des acteurs impliqué dans le secteur PFNL.</p>

4. Suivi et évaluation des PFNL

Résultat escompté	Produits escomptés	Activités
<p>4.1. Les connaissances des ressources en PFNL améliorent la gestion durable de la biodiversité.</p>	<p>4.1.1. Les normes d'inventaires qualitatif et quantitatif sont définies et appliquées.</p> <p>4.1.2. Les zones de production des PFNL connues et les ressources en PFNL inventorié.</p> <p>4.1.3. Les flux de commercialisation des PFNL sont maîtrisés.</p>	<p>a. Définir les normes d'inventaires qualitatif et quantitatif des PFNL;</p> <p>b. Réaliser les inventaires qualitatif et quantitatif des PFNL dans les zones de production;</p> <p>c. Mettre en place un système de suivi des PFNL commercialisés.</p>



Co-financement

= Projets/activités/contributions (nature ou subventions) des partenaires complémentaires ou synergétiques au projet PFNL.

Discussion en plénière sur les composantes du projet qui seront discutées en groupes de travail

Les travaux en commission devraient permettre d'engager une première réflexion sur les activités et produits de chaque composante retenue en plénière. Pendant ces réflexions, les parties prenantes pourraient identifier et communiquer leur contribution à la réalisation des activités du projet PFNL GEF.




Merci pour votre aimable attention!!!